

# COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 octobre 2018

**Présents :** DUPIN André, DOMINGUEZ Jean José, FERRAN Alain, GROS Corine, GALY Yves, FOURGEAUD Sébastien, VILLEMUR Daniel,

- **Absents excusés :** GOIZET Henri, TISSIERES Thomas (pouvoir à Corine GROS)
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 04 août 2018

*Ordre du jour*

*DELIBERATIONS*

## **1. Prêt de 20 000€ pour les travaux d'urbanisation**

*La subvention de la Région étant inférieure de 20 000€ aux prévisions, un prêt de même montant peut être sollicité auprès du Crédit Agricole, qui a d'ores et déjà donné son accord de principe, aux mêmes conditions que le prêt principal.*

*A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil donne son accord pour la souscription de cet emprunt.*

*Pour mémoire, le financement définitif de l'opération d'urbanisation est le suivant :*

*Coût de l'opération 286 000€ HT (y compris maîtrise d'œuvre)*

*Subventions 186 000 €*

*Emprunts sur 15 ans 70 000 €*

*Fonds propres de la Commune 30 000 €*

## **2. SDEHG Rénovation de l'éclairage public**

*Le projet déjà évoqué en Conseil Municipal consiste à remplacer tout le matériel actuel par du matériel LED*

*L'économie de consommation pour la commune, selon l'étude du Sdehg serait de 63%*

*La part de financement de la commune s'établit à 22 277€ Le Sdehg propose un prêt sur 12 ans*

*Dont l'échéance annuelle est estimée à 1 955€*

*Economie annuelle sur consommation : 3184 €.*

### **3. Facturation repas du 15 août**

Le conseil approuve la participation de 8 euros par personne.

### **4. Demande subvention amende de Police**

Pour installation de 2 radars pédagogiques et mobilier urbain la commune sollicite une subvention.

### **5. Paiement heures complémentaires et supplémentaires.**

Paiement d heures complémentaires pour un agent à mi temps qui a effectué un remplacement

### **6. projet communautaire commémoration du centenaire de l armistice**

Le conseil décide d allouer une subvention de 200 euros à l association de préfiguration de l écomusée Cagire Pyrénées

### **7. Délibération de Soutien au Conseil Départemental**

*Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de soutenir le conseil départemental de la haute Garonne en faveur de son maintien dans son périmètre actuel d intervention au sein de l organisation territoriale*

### **8 Plan Communal de sauvegarde.**

*Suite aux démissions de l adjointe au maire et d une conseillère municipale il convient de modifier le plan communal de sauvegarde établi.*